

Bulletin Municipal



Janvier 2013 - N° 151



Informations pratiques

Mairie

Téléphone : 04 77 66 83 75
Télécopieur : 04 77 66 84 50
E-mail : mairie-pouillynonains@wanadoo.fr
Site internet : www.pouilly-les-nonains.fr
Ouverture du secrétariat :
Lundi 8 h 30 à 12 h
Mardi 8 h 30 à 17 h sans interruption
Mercredi 8 h 30 à 12 h
Jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Samedi 8 h 30 à 11 h 30
Permanence de M. le Maire samedi matin de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Les autres jours, rencontre de M. le Maire ou des Adjointes sur rendez-vous.

Services

Ordures ménagères

Communauté de Communes de l'Ouest Roannais
Téléphone : 04 77 66 93 95

Déchèterie du Mardeloup

Téléphone : 04 77 68 84 90
Horaires d'ouverture : lundi 14 h - 18 h
Fermeture le mardi
Mercredi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h
Jeudi : 9 h - 12 h

Service Eau et Assainissement

63, rue Jean Jaurès - BP 30215 - 42313 Roanne Cedex
E-mail : contact@roannaise-de-leau.fr
Horaires d'ouverture au public :
du lundi au jeudi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h
vendredi : 9 h à 16 h journée continue
Téléphone accueil : 04 77 68 54 31
Fax 04 77 71 74 22
URGENCES en dehors des heures de bureau uniquement (8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h) :
Téléphone : 06 07 49 29 06 ou 06 18 54 13 15

Poste

Code postal : 42155 Pouilly les Nonains
Téléphone : 04 77 66 86 80
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le mardi)
Le samedi de 9 h à 12 h

Transport de voyageurs

Lignes régulières :
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - St Alban les Eaux
✓ Roanne - Pouilly les Nonains - Renaison
Renseignements : Les cars Roannais
Téléphone : 04 77 68 30 00

Culte

Paroisses

Pouilly et St Martin de Boisy : contacter la cure de Renaison - Téléphone : 04 77 64 40 11

Bibliothèque

Permanences les mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30
Téléphone : 04 77 63 93 68

Santé

Médecin

Docteur BUISSON
336, rue des Monts de la Madeleine
Téléphone : 04 77 66 82 46

Maison médicale

11 allée Ninon, Pouilly-les-Nonains,
- Cabinet de kinésithérapie (avec piscine de rééducation)
Téléphone : 04 77 71 92 74
- Ostéopathe D.O. - Téléphone : 06 19 10 87 71
- Cabinet d'infirmière - Téléphone : 06 75 94 31 19
- Permanence d'un pédicure podologue un mercredi après-midi par mois : prise de RDV au 04 77 71 54 70
- Esthéticienne - Téléphone : 06 82 25 14 79

Pharmacie

DEMEURE BESSON
du lundi au vendredi : 8h30-12h30 /15h-19h30
samedi : 8h30-12h30
371, route de Roanne - Téléphone : 04 77 66 95 58

N° d'Appels d'Urgence

Pompiers

Téléphone : 18

Gendarmerie

Téléphone : 17 ou 04 77 64 40 52

SAMU

Téléphone : 15

Enfance maltraitée

Téléphone : 119 ou 0800 05 41 41

Centre anti-poison

Téléphone : 04 72 11 69 11

Social

Assistante sociale

Secrétariat - Téléphone : 04 77 23 24 90
Permanences : Mardi de 13 h 30 à 16 h 30 au local social de Renaison, 213 rue de Gruyères

Crèche multi-accueil "Le Jardin aux Câlins"

138 rue du 14 juillet - Téléphone : 04 77 66 80 00
E-mail : crechepouillylesnonains@wanadoo.fr
du lundi au vendredi de 7 h 15 à 18 h 45

■ RAM (Relais Assistantes Maternelles de l'ouest roannais) - Téléphone : 06 70 15 20 76
ramouestroannais@orange.fr

Éducation

■ Ecole maternelle - Téléphone : 04 77 66 87 11

■ Ecole élémentaire Pierre Collet

Téléphone : 04 77 66 81 64

■ Restaurant scolaire - Téléphone : 04 77 66 96 51

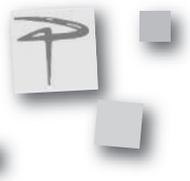
■ Etudes - A l'école élémentaire de 16 h 30 à 17 h 30

Garderies

Maternelle : 7h/8h15, 11h25/12h15, 16h30/18h30
Elémentaire : 7h/8h25, 11h35/12h15, 17h30/18h30

Centre de loisirs intercommunal

Téléphone : 04 77 66 93 95
Pendant les vacances scolaires



Editorial du Maire



Traditionnellement, je profite du premier éditorial de l'année pour brosser le bilan des actions que nous avons conduites sur l'année écoulée et évoquer les projets que nous envisageons. Mais l'activité du moment est plus politique avec la mise en application de la nouvelle carte intercommunale depuis le premier janvier.

Nous avons mené pendant des mois un dur combat pour faire reconnaître notre projet territorial « Plaine et Côte Roannaises ». Nous avons espéré jusqu'au bout que la cause que nous défendions était juste et serait écoutée. Malheureusement le vote des communes, sur le périmètre pressenti pour l'élargissement, nous a été défavorable.

Madame la Préfète a donc, en fin d'année dernière, signé l'arrêté de fusion intégrant notre commune dans Grand Roanne Agglomération. Cette décision couperet a brisé tous nos espoirs et nous a interrogés sur la suite à donner. Fallait-il nous résigner et siéger dans la nouvelle structure pour essayer de faire entendre notre voix ou alors démissionner pour ne pas cautionner le système dans lequel nous sommes contraint d'adhérer ? Dans le premier cas, nous avons le sentiment de trahir le collectif d'élus qui a porté le projet alternatif en ne respectant pas nos engagements et, dans le second cas, de fuir nos responsabilités d'élus dans une période où toute une nouvelle organisation doit se mettre en place et qui impactera de plein fouet notre commune. C'est à ce dilemme, d'une extrême cruauté intellectuelle et morale que le conseil a été confronté. La décision que nous avons prise a été déchirante. J'ai prôné, pour ma part, de faire le choix de continuer et de ne pas démissionner ; le conseil a choisi de rester solidaire et de faire corps avec moi. Nous avons agi en pensant à notre commune, à ses habitants et aux associations qui l'animent.

De cette expérience, je perçois le gâchis qu'a procuré l'application autoritaire de cette loi. J'ai le sentiment, que dans cette lutte inégale, les fondamentaux de nos valeurs républicaines ont été bafoués et qu'il y a désormais l'obligation de développer un modèle unique d'organisation territoriale qui s'appuie sur la compétitivité au détriment de la solidarité.

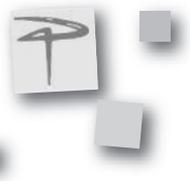
Je suis triste et découragé par cet état de fait. Espérons toutefois que l'avenir sera plus serein et que les déchirements que génère cette réforme injuste s'estomperont avec le temps. En tout cas, ce n'est pas la meilleure page du grand livre de la démocratie que nous sommes en train d'écrire.

Je vous présente, au nom du conseil municipal, mes vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour cette année 2013.

Bernard THIVEND

Sommaire

- | | |
|--|--|
| 1 ■ Le mot du Maire | 11 ■ La Vie Associative - Pouilly info |
| 2 ■ Délibérations du conseil municipal | 12 ■ Carrefour de la Bûche |
| 6 ■ Commissions "Bâtiments" - "C.C.A.S." | 14 ■ Pouilly info |
| 7 ■ Commissions "Voirie" - "Energies, développement durable" | 15 ■ C.C.O.R. |
| 8 ■ Commissions "Cadre de vie" - "Sports, culture, loisirs" | 17 ■ Etat civil |
| 9 ■ Commission "Enfance et scolarité" | 24 ■ Agenda |
| 10 ■ Pouilly info | |



■ Finances

✓ Tarif des encarts publicitaires dans le bulletin municipal et choix de l'imprimeur

Les artisans et commerçants de la commune, ainsi que des entreprises extérieures travaillant pour la commune, ont la possibilité d'insérer une publicité dans le bulletin municipal. Le Conseil municipal décide de fixer à 80 € l'encart publicitaire pour l'année 2013 (78 € en 2012), ce tarif étant valable pour trois bulletins municipaux à compter de celui de janvier 2013. D'autre part, le contrat avec l'imprimerie "Les Arts Graphiques" arrivant à son terme le 31 décembre 2012, trois propositions ont été étudiées pour l'impression du bulletin municipal pour les deux prochaines années : "Les Arts Graphiques", l'imprimerie Georges Pougard et la société Le Bon Point.

Le Conseil municipal a retenu la solution la mieux-disante pour un bulletin de 24 pages : Imprimerie "les Arts Graphiques", pour une durée de deux ans à compter de 2013. Le prix pour 875 exemplaires de 24 pages est fixé à 1 360.00 € H.T.

✓ Vente d'un terrain route de Roanne

L'immeuble menaçant de s'écrouler ayant été acquis par la commune, les travaux de démolition ont été réalisés pendant les vacances de Toussaint.

Le terrain a été remis en état et l'alignement a été donné par le Département, ce qui a permis de rectifier le trottoir.

Le Conseil municipal a décidé de vendre le terrain et a fixé le prix au m² à 70.00 €. Un acquéreur s'étant présenté, M le Maire a signé devant notaire un compromis de vente.

✓ Tarifs municipaux au 1^{er} janvier 2013

Garderie scolaire

La garderie scolaire du mercredi a été supprimée par décision du Conseil municipal.

Pour les autres jours, il est proposé d'appliquer une majoration de 2 % par rapport au tarif 2012.

Le tarif de la garderie scolaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2013 est donc de 1.00 € par jour.

Salles municipales

Salle des Fêtes :

- habitant de Pouilly - un jour : 275 €
- habitant de Pouilly - deux jours : 388 €
- extérieur Pouilly - un jour : 510 €
- extérieur Pouilly - deux jours : 638 €
- associations locales : 128 €

Caution salle pour particuliers : 600 €

Caution salle et micro pour associations : 1 000 €

Salle Paul Laurencery : 106 €

Caution : 200 €

Salle de St Martin de Boisy : 53 €

Caution : 100 €

✓ Location de matériel

Table 1,25 € - Banc 0,65 € - Chaise 0,45 €

Les recettes provenant des locations de matériel sont reversées au C.C.A.S.

✓ Droits de place

Commerçants non sédentaires :

- Pour le marché hebdomadaire ou une installation occasionnelle :

Banc - de 2 m 1.90 €

Banc + de 2 m 2.90 €

- Camions pour vente au déballage 30.00 €

- Manèges, camions - de 1 à 7 jours * 30.00 €

- Fête - auto-tamponneuses, bals, parquets
de 1 à 7 jours 60.00 €

(Au-delà de 7 jours, le droit devra être à nouveau payé.)

Cimetière

Concession trentenaire - emplacement simple 230 €

Concession trentenaire - emplacement double 406 €

Columbarium - case pour 30 ans 676 €

■ Bâtiments

✓ Résultats de l'appel d'offres concernant l'extension de la crèche

Le 20 juillet dernier, il avait été décidé de relancer l'appel d'offres pour les lots "charpente bois" et "couverture", suite à la résiliation des marchés.

Le Conseil municipal a retenu l'entreprise PICARD pour le lot charpente bois (15 501.13 €) et l'entreprise SERRAILLE pour le lot couverture (12 382.64 €).

✓ Avancement des travaux

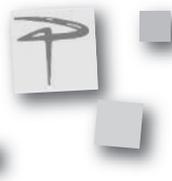
Deux opportunités ont permis de réaliser d'une part, le parking du cimetière et d'autre part, l'alignement du trottoir au niveau de la maison démolie route de Roanne.

Les travaux de la crèche ont repris, la charpente est posée et la couverture est terminée.

La pose de panneaux photovoltaïques sur le Centre Technique Municipal et la salle des fêtes a été réalisée en octobre-novembre.

La commande de volets électriques va être passée pour le logement situé au-dessus du Syrtom ; ces travaux terminés, le logement pourra être mis à la location. La chaudière qui alimente la bibliothèque et le SYRTOM a été remplacée courant novembre.

La pose d'une nouvelle chaudière à la salle Laurencery est repoussée. Des modifications sont envisagées dans la salle : construction d'une annexe à l'arrière pouvant accueillir la chaudière et des toilettes pour handicapés. Les travaux seront réalisés en 2013 ; ils pourront faire l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de l'enveloppe cantonale. Il sera fait appel à un économiste pour l'étude d'aménagement et l'établissement d'un cahier des charges.



✓ **Choix de l'entreprise pour l'entretien des chaudières**
M. le Maire informe le Conseil municipal de la décision qu'il a prise concernant l'attribution du contrat d'entretien des chaudières. C'est l'entreprise Thermi Dépannage qui assurera l'entretien durant 3 ans. Il indique que l'entretien des chaudières qui seront remplacées sera assuré par l'entreprise qui effectuera la pose durant 3 ans.

■ Voirie

✓ Choix de l'entreprise pour le marquage au sol

Pour les divers travaux de marquage au sol, l'entreprise DESSERTINE a été retenue pour un montant de 2188 € HT.

✓ Demande de subventions auprès du Conseil général de la Loire

Les projets retenus pour l'année 2013 sont les suivants :
Chemin Trotteloup, point à temps 10 000.00 € H.T
Rue de Montgivray, béton bitumineux 10 000.00 € H.T
Rue de l'Égalité, réfection 13 590.00 € H.T
Le montant total des travaux est de 33 590.00 € H.T, et le Conseil municipal sollicite du Conseil général la subvention la plus élevée possible dans le cadre du programme 2013 de voirie communale et rurale.

✓ Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

Les travaux d'agrandissement de la crèche municipale sont en cours et il convient d'en sécuriser son accès ainsi que celui de l'école maternelle. Un plateau traversant sera réalisé ainsi que des trottoirs de 1,50 m de large pour garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une place réservée au stationnement pour les personnes handicapées sera créée. Le coût estimatif s'élève à 47 975.00 € H.T. Pour ces travaux de sécurisation aux abords de l'école maternelle et de

la crèche municipale, le Conseil municipal sollicite du Conseil général une subvention dans le cadre des amendes de police.

■ Urbanisme

✓ Eclairage du rond point de la Bûche et de la route de St Romain

Le Conseil municipal a décidé de faire appel au SIEL pour l'éclairage du rond-point de la Bûche.

Le montant total des travaux est de 5 895.00 € HT, la part restant à la charge de la commune étant de 4 009.00 €.

L'éclairage sera mis en fonction après l'aménagement du rond-point. La coupure se fera à 23 heures le soir.

Pour l'aménagement du secteur de la Bûche et de la route de St Romain, la commune fait aussi appel au SIEL. Pour l'éclairage de cette zone, le coût des travaux à la charge de la commune est de 49 643 € HT.

✓ Convention entre la Roannaise de l'Eau, le lotisseur et la commune pour la gestion des réseaux du lotissement "le pré de la Madeleine"

Le projet de convention détermine :

- les engagements et le rôle de Roannaise de l'Eau, du lotisseur, de la future association syndicale et de la commune

- les modalités de gestion des réseaux eaux pluviales, eaux usées, et eau potable

- les modalités futures de gestion des ouvrages réalisés.

L'attribution du permis d'aménager implique le respect des prescriptions qu'il contient, notamment celles émises par Roannaise de l'Eau. Les plans d'exécution devront être validés par Roannaise de l'Eau.

Pour le réseau d'eau potable, la réception des travaux ne transfère pas à Roannaise de l'Eau la

Menuiserie ERIC FILLON

FABRICANT – POSEUR DE MENUISERIES ALUMINIUM – BOIS – PVC

Adresse : ZA du Mardeloup - 491 rte d'Ouches
42155 POUILLY LES NONAINS

Téléphone : 04.77.66.95.07

Télécopie : 04.77.66.94.97

Mail : menuiseriefillon@aol.com

Site Internet : www.menuiserie-eric-fillon.fr

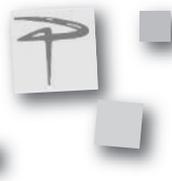


*Pour imaginer et gérer Autrement
votre dynamique territoriale...*



- Urbanisme
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Paysage
- Assainissement

Bureau d'études RÉALITÉS
34, Rue Georges Plasse
42300 ROANNE
Tel. 04 77 67 83 06



responsabilité de la propriété et de la gestion des réseaux et des ouvrages annexes en domaine privé, après compteur général. L'aménageur puis l'association syndicale reste propriétaire et responsable de l'entretien du réseau d'eau potable. Pour les réseaux d'assainissement, l'aménageur puis l'association syndicale aura en charge la surveillance, l'entretien des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales.

Engagement de la commune : compétente en matière de voirie, espaces verts, elle s'engage à ne pas classer une partie des équipements du lotissement sans avoir informé et sollicité l'avis de Roannaise de l'Eau. La convention présentée prend effet à la date de sa signature et s'achève en cas de classement en domaine public de l'ensemble des réseaux et accessoires tels que définis à l'article 5-b.

Le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention définitive.

■ Enfance et scolarité

✓ CAF : contrat enfance-jeunesse 2012-2015

Ce contrat enfance-jeunesse est établi par la CAF de Roanne en collaboration avec la CCOR, le RAM et la commune.

Il a été signé par le Président de la CCOR pour le secteur "jeunesse", et les communes adhérentes au Relais Assistantes Maternelles de l'Ouest Roannais pour le secteur « petite enfance ».

Apparaissent dans ce projet, les actions nouvelles envisagées pour le multi-accueil "Le Jardin aux Câlins", le RAM de l'Ouest Roannais et le centre de loisirs intercommunal de la CCOR ainsi que le financement par la CAF de ces actions.

Les nouveaux objectifs sont :

Pour la crèche : le passage à 24 places, 45 000 heures de présence et un taux d'occupation de 70 %.

Pour le RAM : l'adhésion de la commune de St Alban les Eaux, l'augmentation du temps de travail de l'animatrice (de 17h30 à 24h30) et la mise en place d'un troisième temps collectif.

✓ Intervenants à la crèche

Le Conseil municipal donne son accord pour l'intervention à la crèche :

- d'une psychologue : 15 h (dix séances de 1 h 30) - intervention par rapport au personnel

- d'un professeur de musique : vingt séances - intervention au niveau des enfants

Ces bases horaires pourront être modifiées dans la limite des crédits prévus.

✓ Subvention communale pour une classe transplantée

Mmes CHAUX et SIETTEL, professeurs des écoles des classes de CE1 et CE2 ont prévu une classe transplantée du 19 au 22 mars 2013.

Les enfants seront hébergés à Verrières en Forez dans les locaux de la colonie "La Joie de Vivre". Au programme : visites de musées, création et enregistrement d'une chanson avec les Tit'Nassels, visite du moulin Richard de Bas et de la maison de la fourme. Le coût du séjour est estimé à 207 € par élève.

Le Conseil municipal apportera une aide de 10 € par enfant, soit 500 € pour les cinquante enfants qui partent. Le Sou des écoles apporte également une aide du même montant.

Le Conseil Général de la Loire financera aussi une partie du projet (environ 10 € par jour et par enfant) dans le cadre de la convention Loire-Tourisme pour les classes transplantées se déroulant dans le Département.



POMPES FUNEBRES - MARBRERIE GOUTAUDIER et FILS

CHAMBRE FUNERAIRE - MAGASIN ARTICLES FUNERAIRES

Entreprise familiale et indépendante

7 jrs/7 à l'écoute et au service des familles

RENAISON - Tél. 04 77 64 21 21



INSTITUT

Marion Guillaume

Sur rendez-vous 06 82 25 14 79

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h 19h

Mercredi et samedi 9h30 13h

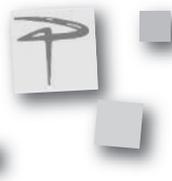
Épilations

Soins du visage et du Corps

Massages-Bien-Etre*

*sans but thérapeutique

11 allée Ninon - 42155 Pouilly les Nonains



✓ Participation des communes extérieures aux frais de scolarité

Depuis 2003, les communes extérieures dont les enfants fréquentent les écoles de notre commune participent aux frais de fonctionnement. Cette participation a été fixée, en 2011, à 287 € par enfant.

Le calcul basé, comme les années précédentes sur la hausse du coût de la vie (2.12%) permet de fixer pour l'année 2013 un montant de 293 € par enfant.

■ Intercommunalité

✓ Avis du conseil municipal suite à l'arrêté préfectoral du 17 juillet 2012 fixant le périmètre du nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)

M. le Maire rappelle au Conseil municipal la procédure en cours concernant le projet de périmètre du nouvel EPCI issu de la fusion des cinq EPCI et de l'intégration de la commune de St Alban les Eaux.

En application de l'article 60-III de la loi de réforme des collectivités territoriales du 16/12/2010, les conseils municipaux ainsi que l'organe délibérant de chaque communauté sont consultés sur cette fusion. L'accord des communes doit être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le conseil municipal de Roanne dont la population est la plus nombreuse et représente plus du tiers de la population totale.

A l'unanimité, le Conseil municipal de Pouilly les Nonains se prononce contre le projet de fusion.

■ Divers

✓ Avis du Conseil municipal concernant le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux en Rhône-Alpes

Le projet semble cohérent et répond aux attentes environnementales. Qu'il s'agisse de la fonctionnalité des milieux, de la gestion des ressources, de la prévention des risques liés aux écoulements pluviaux, de la réduction des flux des polluants, la gestion et le développement de notre territoire doit intégrer de façon globale et concertée ces enjeux.

Il permettra d'aller vers une meilleure gestion de la ressource en eau.

✓ Motion pour le maintien de la Banque de France à Roanne

Le Conseil municipal s'oppose fermement au projet de la Banque de France de fermer l'antenne de ROANNE à l'horizon 2020 et demande son maintien à Roanne. Il propose que la modernisation du traitement de l'information soit utilisée pour faciliter le maintien des antennes locales et créer des emplois à Roanne.

✓ Adhésion à l'association Roanne ConnectTGV

Cette association a été créée à l'initiative de Grand Roanne Agglomération, la ville de Roanne et la Chambre de commerce et d'industrie du Roannais.

Son objectif est de mobiliser les acteurs privés comme publics ainsi que tous les habitants du territoire en faveur de la desserte de Roanne par la Ligne Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon Cœur de France à l'horizon 2025.

Roanne ConnectTGV se donne les buts suivants :

- que la variante d'un tracé passant par Roanne soit définitivement retenue
- que sa desserte soit quantitativement significative et qualitativement satisfaisante
- faire perdurer la mobilisation territoriale autour de ce projet au moins jusqu'à sa réalisation
- anticiper l'arrivée du TGV sur le territoire.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'association et de s'acquitter d'une cotisation annuelle de 100 €.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
BATIMENT
CHAUFFAGE



thierry Aupol

17, impasse des Jardins
42153 RIORGES

Portable 06 07 05 23 62
Tél. 04 77 67 72 21
Fax 04 77 67 72 23



Fromage de Boisy

un fromage fabriqué au lait cru

Gaec de Boisy
654 route Napoléon
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 85 31

Ouverture du lundi au samedi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
dimanches et jours fériés de 8 h à 12 h

Vente de caissettes de porc

Commission "Bâtiments"

■ Avancement des travaux de la crèche

L'entreprise initialement désignée pour entreprendre les travaux de charpente et couverture a été déclarée défaillante en juillet 2012, contraignant la commune à procéder d'une part, à la résiliation de ses marchés de travaux et d'autre part, à lancer un nouvel appel d'offres avec pour conséquence un retard de quatre mois au planning (retard proprement dit et délai de reconsultation).



L'ouverture des plis concernant cette nouvelle consultation a eu lieu le 28 août 2012 et après analyse des offres ont été retenues les entreprises SARL Christophe PICARD de St Jean-St Maurice pour le lot charpente et la SAS Ets SERRAILLE de Roanne pour le lot couverture-zinguerie.

Les travaux de charpente ont donc pu commencer le 22 octobre et la couverture est posée depuis mi-novembre.

Aujourd'hui, le bâtiment est hors d'eau et hors d'air. La réception du bâtiment doit avoir lieu en mai 2013. Des travaux de voirie et de finition permettront une ouverture de notre crèche pour la rentrée d'août 2013.



C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)

■ Goûter des anciens

Un goûter a été offert aux personnes âgées de plus de 70 ans le **samedi 24 novembre**, servi par les conseillers municipaux et les membres du CCAS. Le 15 décembre, ceux-ci ont rendu visite aux personnes n'ayant pas pu participer au goûter.



JYMinfo



services informatiques

Formation – Dépannage – Vente – Installation

06 98 29 43 79
04 77 66 86 89
jym@jyminfo.net

Jean-Yves Machillot
42155 Pouilly les Nonains
www.jyminfo.net

Concessionnaire



DAIHATSU



SSANGYONG



Garage AYEL Roanne Automobile

5 impasse Victor Hugo
et 55 rue St Alban 42300 ROANNE



ccial : **04 77 67 18 68**

SAV : **04 77 71 32 16**

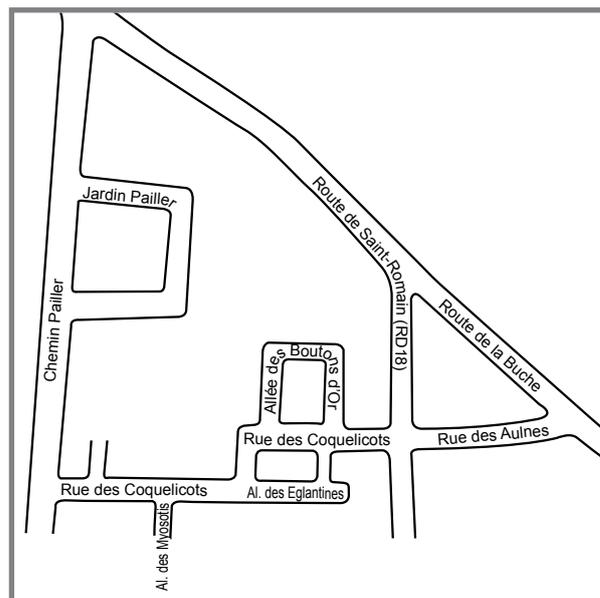
contact@automobile-ayel.com

www.AYEL.multimarque.fr

Commission "Voirie"

■ Lors du conseil municipal de juin dernier, ont été définis comme suit les noms des rues des nouveaux lotissements. (Voir ci-contre)

■ D'autre part, le cimetière de Pouilly dispose désormais d'un parking aménagé à proximité pour les visiteurs.



Commission "Energies, développement durable"

■ Pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux

Avec le projet de la commission "bâtiments" concernant la réfection de la toiture du Centre Technique Municipal, il n'en fallait pas plus pour déclencher une « pensée photovoltaïque » et prendre contact avec le SIEL (Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire) pour faire une première approche sur ce sujet.

C'était une période peu propice puisque le prix d'achat était revu à la baisse tous les trimestres. Dans ces conditions, il fallait impérativement rentabiliser le projet pour qu'il ait une chance de se réaliser.

Le spécialiste du SIEL a proposé d'y adjoindre la surface des toitures sud de la salle des fêtes de manière à augmenter la production et ainsi dépasser le seuil de rentabilité. Cette installation disposera donc d'une puissance non négligeable de 36kva.



La commune n'ayant pas les moyens de supporter cet investissement, il a été décidé que le SIEL prendrait le relais pour monter cette opération. Une convention sur 20 ans était signée par les deux parties, approuvée par le Conseil municipal. Cette convention détermine notamment que le SIEL prend en charge le coût des travaux, la maintenance et l'entretien de l'installation mais bien entendu se réserve les recettes.

L'opération permet à la commune de refaire le toit du Centre Technique Municipal à moindre coût puisqu'il reste à charge la partie nord en utilisant les tuiles de dépose de la salle des fêtes.

Les travaux viennent de se terminer.

■ Enfouissement des câbles électriques vers la Croix Pailleur

La création de lotissements a amené la commune à engager, avec les responsables d'ERDF, une approche sur les différentes problématiques qu'allait poser, en matière de sécurité, cette desserte 20kv située en zone urbanisable. Ne serait-il pas opportun d'envisager sa dépose et de faire du souterrain en coordination avec les aménagements en instance ?

Aujourd'hui, le dossier administratif ERDF concernant la dépose de l'aérien et la construction du souterrain est parvenu en mairie.

C'est l'entreprise VIGILEC qui réalisera les travaux : tranchées nécessaires à la mise en œuvre des câbles 20kv, mise en service, reprise du réseau, et déposes. Ils devraient être terminés fin janvier 2013.

Ces travaux vont engendrer quelques désagréments aux riverains comme aux propriétaires concernés, mais la finalité n'en sera que plus belle !

Commission "Cadre de vie"

■ En ces périodes de fête, la commission s'est efforcée d'embellir la commune en installant des sapins de Noël en divers endroits. Nous remercions les personnes qui nous ont aidés à préparer les décorations et espérons que vous avez tous apprécié ces ornements de Noël. Nous vous souhaitons une bonne année 2013.



Commission "Sports, culture, loisirs"

■ Rond-point de la Bûche

Notre commission a eu pour mission l'aménagement paysager de l'anneau intérieur de ce grand cercle de 22,50 m de diamètre. La consultation auprès des habitants ainsi que deux réunions entre les commissions « cadre de vie » et « sports, culture, loisirs » ont permis de valider en conseil municipal les grandes lignes de l'aménagement avec comme point de départ un socle en béton surmonté d'une sculpture érigée par l'artiste Giovanni SCARCIELLO. Partant du principe qu'un artiste crée des œuvres tout en maîtrisant un art, un savoir et une technique, nous vous laissons imaginer ce que l'ensemble du rond-point tente d'évoquer ! (Vous trouverez en page centrale des éléments historiques amenant à ce résultat ainsi que des photos).

Ce projet fut mené à bien grâce à un réel travail d'équipe. Nous ne manquons pas d'associer l'ensemble des agents techniques de notre commune extrêmement impliqués et motivés pour la réalisation de cet aménagement, ainsi que Michel NELY pour son aide précieuse concernant l'éclairage de cette structure.

■ Recensement

Alors que vous découvrez ce nouveau bulletin, quatre agents recenseurs sillonnent les rues de notre village. Ces personnes passeront peut-être à des heures un peu tardives, du 17 janvier au 16 février, afin de pouvoir vous rencontrer. Elles sont munies d'une carte de recenseur avec leur photo d'identité. Nous vous demandons de leur réserver le meilleur accueil possible.



Julie Bourlier, Nathalie Blanchard, Justine Moutet, Martine Thivend

■ Recyclage

Il est temps de faire le point sur les bacs de recyclage mis à disposition dans les salles : Paul Laurencery, St Martin et salle des fêtes. Une constatation s'impose : trop peu d'utilisateurs se donnent la peine de vider les bacs lorsque ceux-ci sont complets. Nous sommes persuadés qu'un effort ponctuel serait apprécié par tous, au profit de la collectivité.

■ Travaux

Afin d'être en conformité avec les instances footballistiques et par mesure de sécurité, la clôture côté sud du stade, située entre le terrain stabilisé et celui nouvellement mis en herbe, a été réalisée par les agents municipaux. Le pare-ballons côté nord, qui était hors d'usage, a été remplacé.



■ Défibrillateur

Un second défibrillateur a été installé à la salle des fêtes, le premier se trouvant au stade. Accessible à tous, nous espérons sincèrement qu'il ne soit pas utilisé. Toutefois, nous serons réceptifs aux éventuelles demandes de démonstration et formation. Pour cela, veuillez appeler le secrétariat de mairie.



■ CRECHE "Le Jardin aux Câlines "

Depuis 2006, dans le cadre de rencontres intergénérationnelles, Le Jardin aux Câlines a la joie d'accueillir des mamies du club "Le Temps de Vivre".

Après un temps de pause, les enfants comme les mamies ont été ravis de se retrouver pour partager à nouveau goûters, jeux et câlins.

Ces moments d'échanges enrichissent autant les uns que les autres. Et nous avons hâte de retrouver les beaux jours pour faire découvrir aux mamies notre jardin cultivé, notre joli parc, sans oublier nos poules...

Les enfants de la crèche ont fêté Noël le mardi 11 décembre.

Le personnel déguisé a animé un conte inventé sur le thème des animaux de la forêt, égayé de chansons, musiques et peluches. Un repas de fête a été savouré. Le Père Noël, favori des enfants, et si fidèle depuis 1999, a apporté ardoises magiques, poupons, cosy, baignoires, couffins, porte-bébés, mallettes de vétérinaire, stations de pompiers...

Nous tenons particulièrement à remercier M. Raymond PROSPER pour toutes ces années où il est arrivé en luge, en trottinette, avec brouette, en kayak, en barque et toujours avec sa hotte "souvenir des vendanges"!

Nous lui souhaitons une merveilleuse retraite de Père Noël bien méritée.



■ RAM : dans la professionnalisation des assistantes maternelles

Avec le RAM (Relais d'Assistants Maternelles), les professionnelles de la petite enfance que sont les assistantes maternelles peuvent continuellement se former, s'informer et valoriser leur métier.

Pour cela, des soirées sont organisées pour la fabrication d'outils pédagogiques (cf photo: création d'un tapis de lecture), pour évoquer des problématiques de travail, pour échanger autour d'un thème...

Un catalogue de formation est également à leur

disposition pour faire valoir leur Droit Individuel de Formation (DIF) et ainsi se perfectionner (actions financées grâce aux cotisations des particuliers employeurs). Enfin, les diverses rencontres proposées au sein du RAM, et particulièrement les temps d'éveil collectifs, sont autant d'occasions de se former, de réajuster, de progresser... et ainsi améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant.

Responsable et animatrice :
Anne PLUCHOT - 06 70 15 20 76
ramouestroannais@orange.fr



Cérémonie du 11 Novembre

■ La cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier cette année.

En effet, il y avait pour la première fois un portedrapeau, M Jean-François CORNELOUP, représentant des anciens combattants de toutes les guerres.

De plus, il avait été décidé de suivre le protocole officiel, avec en particulier la diffusion de la Marseillaise et de la Sonnerie aux Morts.



■ Brûlage

Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers. A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés préconise le compostage comme mode d'élimination des déchets verts (déchèterie ou compostage domestique).

■ Utilisation d'engins à moteur

L'utilisation des engins à moteur pour le jardinage ou le bricolage est réglementée. Les jours et horaires à respecter sont les suivants :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

■ Recensement des jeunes de 16 ans

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 16 ans à la mairie de son domicile. Il faut fournir le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

■ Elagage des plantations en bordure des voies publiques

Afin de faciliter la circulation des piétons, notamment des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite (poussettes, handicapés...), il est demandé aux riverains dont les plantations empiètent sur le domaine public, de tailler celles-ci à l'aplomb des limites communales.

■ Déneigement

Les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir bordant leur propriété.

Salon Coup'tiff

Coiffure mixte

Non stop vendredi et samedi
Possibilité à domicile le mardi

Rue des Monts de la Madeleine
POUILLY-LES-NONAINS

Tél. : 04 77 66 87 64



SAS
FELY
CONTROL
ENERGIE

Magali FELY

Thermographie infrarouge et Infiltrométrie

Diagnosics Bâtiments

Les Lorisses – 42370 SAINT HAON LE CHATEL

06 50 90 90 41

magali.fely@gmail.com

Volley

■ L'équipe de volley de Pouilly les Nonains a étoffé son effectif avec plusieurs jeunes recrues cette saison... Un début de championnat difficile mais encourageant.

Venez encourager les joueuses le samedi quand elles jouent à domicile, salle de la CCOR à partir de 17h30 : les prochains matchs auront lieu les 19 janvier, 2 et 9 février.



Pouilly info

Aménagement du carrefour de la Bûche

■ Un projet de rond-point au lieu-dit « la Bûche » était envisagé depuis une quinzaine d'années.

Le carrefour de la Bûche, c'était avant tout le café de la Bûche... Construit en 1890, sa dernière propriétaire fut Claudette CORNET, qui succéda à M et Mme BORDELET en 1972.

Après le passage du Tour de France en 2008, la démolition du café eut lieu en janvier 2009, suivie par les travaux du carrefour, principal projet de voirie réalisé lors du présent mandat municipal.

Ensuite, la commission « sports, culture, loisirs », sous la responsabilité d'Eric MARTIN, s'est penchée sur l'aménagement de cet espace.

Pour cela, il a été choisi de faire référence à la situation géographique et historique de notre commune.

Transition entre Roanne (dont les industries principales furent le tissage et la métallurgie) et la Côte Roannaise, proche de la voie romaine reliant Rodumna à Vichy, Pouilly les Nonains est riche en vestiges du passé : château de Boisy (lieu de repos de Jacques CŒUR), architecture romane de l'église, prieuré du XV^{ème} siècle (il y avait à Pouilly un couvent de nonnes).

Notre commune est aussi une terre de marécages, sur laquelle étaient implantés de nombreux étangs. Il y a deux interprétations possibles sur l'étymologie du nom

Pouilly. Ce toponyme est soit un nom de domaine gallo-romain, soit un dérivé du mot celtique « pol » qui signifie marécage. Si nous savons qu'une villa gallo-romaine fut implantée sur notre territoire, c'est évidemment la deuxième hypothèse qui est privilégiée.

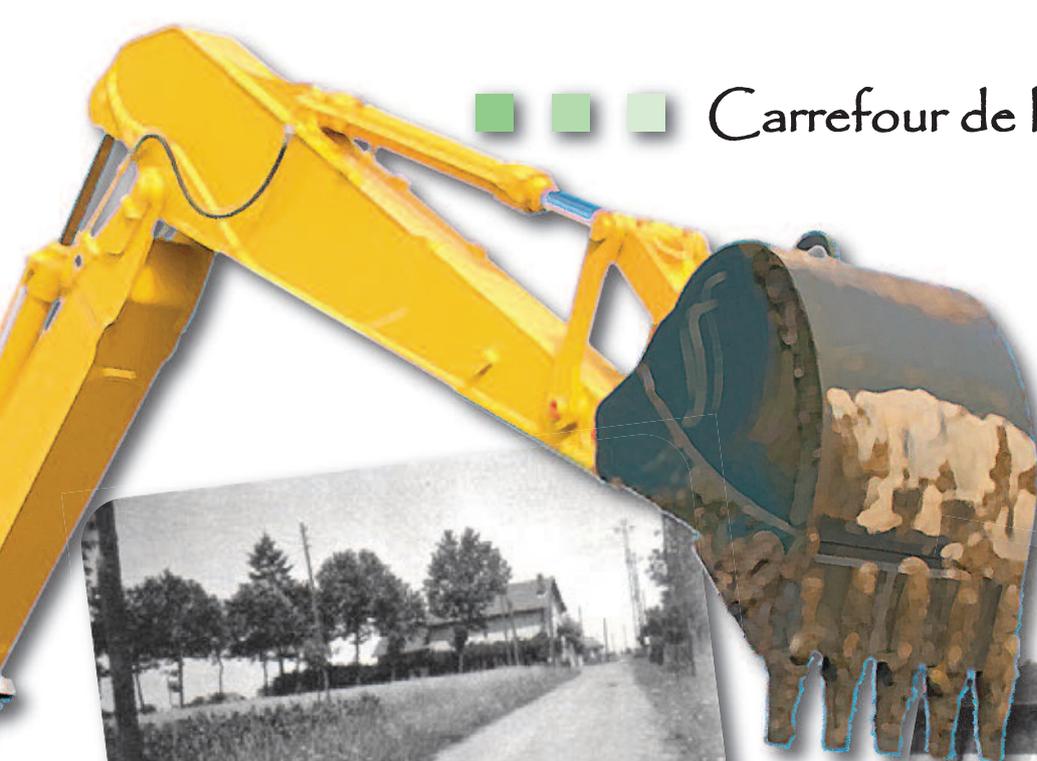
Les divers éléments de la sculpture implantée sur le rond-point symbolisent toutes ces facettes de notre commune : une structure métallique et tissée pour rappeler les activités de Roanne, des roseaux pour les étangs, des lignes courbes pour les trois rivières (Renaison, Oudan, Bi-Boisy), une grille de château ouverte sur la Côte Roannaise, un arbre pour représenter l'ancienne forêt donnant son nom au lieu-dit. Cet arbre est un assemblage d'outils agricoles rappelant que l'agriculture fut pendant des siècles, et encore aujourd'hui, une activité importante de notre commune. Spécialiste dans le travail des métaux, l'artiste local Giovanni SCARCIELLO, contacté par la commission municipale, s'est vite investi dans le projet.

Sculpteur autodidacte, il expose dans la région depuis 2000, et maintenant dans toute la France.

Comme il le dit lui-même, « j'assemble tous ces éléments, qui sont pour moi riches en souvenirs ».

Ce point de vue correspondait bien au but recherché dans la réalisation de l'aménagement du rond-point.

Carrefour de la Bûche



La route de Renaison en 1961



Le café de la Bûche en 1961



Le carrefour en 1961



Prise lors de l'hiver 1999, bien enneigé, cette photo nous rappelle comment se présentait le carrefour avant la création du rond-point.



Voici le carrefour de la Bûche tel qu'il était en juillet 2008, lors du passage du Tour de France : un café maintenant détruit, et des « tourne à gauche » qui ne donnaient pas satisfaction au niveau de la sécurité.



Le café de la Bûche avant sa démolition, en janvier 2009

Un rond-point a été aménagé en 2011. Pour son embellissement, un artiste local, Giovanni SCARCIELLO a créé une sculpture en tenant compte des particularités locales. Un socle en béton a été mis pour accueillir cette sculpture.



Le café de la Bûche pendant sa démolition, en janvier 2009



En mai dernier, l'artiste lui-même est venu terminer sa sculpture sur place.

Le rond-point de la Bûche délimite maintenant de façon artistique une des entrées de notre commune, les divers éléments de la sculpture faisant référence à notre patrimoine.



En métal gris clair à l'origine, celle-ci a été peinte en marron.



Nos agents communaux ont ensuite aménagé les abords : tuiles concassées (clin d'œil aux tuileries locales) sur des marches en perspective menant à la sculpture, rivière sèche en pierres gris-bleu de St Polgues, galets de la Loire, rochers en pierre rose de Villerest...

La tuile concassée, matériau "pauvre" est aussi un clin d'œil à la rude vie rurale de notre région.



L'éclairage automatique fonctionne dès la tombée de la nuit, et jusqu'à 23h. Eclairé pour la première fois lors du Pouillython le 8 décembre 2012, le rond-point offre une remarquable entrée Nord à notre commune.



Le 8 décembre à Pouilly

■ Cette journée du 8 décembre a été riche en activités sur la commune :



Le téléthon a été organisé pour la première fois à Pouilly, à l'initiative de Marie-Pierre FAYOLLE, sous la forme d'une marche aux flambeaux de Pouilly à St Martin de Boisy, avec soupe chaude servie à l'arrivée. Plus de 1000 € ont été récoltés pour la recherche sur les maladies génétiques. Le groupe folklorique « les Sabots Bourbonnais » a participé à la réussite de cette manifestation.



Pour la 8^{ème} année consécutive, les coureurs à pied ont pu participer à la Corrida à travers les rues du village. Philippe CHARASSE a été le vainqueur chez les hommes, et Diane WOLF chez les femmes.

Les écoles proposaient à la salle Paul Laurencery un sympathique marché de Noël, où les parents ont pu retrouver les objets de Noël réalisés en classe par leurs enfants.



Cercle Artistique Indigo

■ Après s'être mis à table, dans sa dernière exposition "Peinture gourmande", le Cercle Artistique Indigo se met en route pour vous offrir une nouvelle exposition sur le thème : "la nature, l'art de voyager". Cette exposition se tiendra au château de Beaulieu du 2 au 10 février.

Le voyage n'est-il pas un sujet cher à nous tous ! Il est directement lié à la nature, qui elle-même est synonyme d'émotion. C'est ce que tentent de nous montrer par leur talent les artistes du Cercle Artistique Indigo.

C'est à travers un chemin tout tracé, laissant sur le parcours les éléments et accessoires nécessaires aux voyages, que nous découvrons les toiles des artistes.

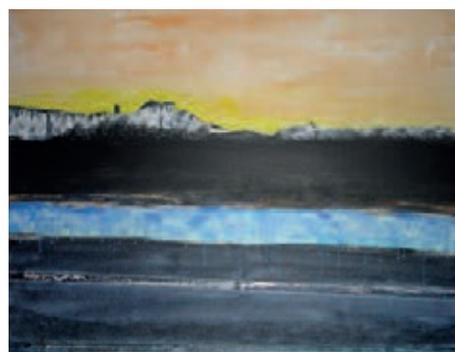
Sur celles-ci, des paysages retrouvés font revivre leurs souvenirs et expériences vécues : un endroit particulier, un pays visité, une rencontre, un événement, des saveurs et parfums, des couleurs exceptionnelles... Chacun à sa manière nous entraîne dans son sillage et nous fait nous évader.

L'atelier enfants du Cercle, ainsi que les enfants de l'école primaire, nous accompagnerons dans ce voyage.

Nous recevrons à cette occasion l'artiste peintre et écrivain Gilles Joseph BERGER, qui nous présentera son livre « Le voyageur intemporel ».

Notez aussi qu'un stage de peinture acrylique et huile aura lieu les 29, 30 et 31 mars.

infos sur notre site www.aquarelle-pouilly.com ou au 06 79 75 30 38.





■ Depuis 2008, la CCOR s'est engagée avec l'État (DDCS, Éducation Nationale) dans le cadre d'un Contrat Éducatif Local. De plus, elle a signé un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Roanne pour la mise en œuvre d'une politique d'action sociale, globale et concertée en faveur des enfants et des adolescents de 3 à 18 ans.

Quatre années ont passé et un nouveau Contrat Enfance Jeunesse a été signé en novembre 2012 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire.

Le Projet Éducatif Local Concerté, en tant que document, a servi à exprimer à la fois les valeurs fortes du territoire (le fond) mais aussi les actions qui pouvaient être mises en place dans ce cadre (la forme). Il a servi de base à la mise en place d'actions concrètes sur le terrain.

Les élus communautaires ont décidé de poursuivre l'action en faveur des jeunes et de pérenniser les actions du secteur Jeunesse.



BATIMENT
INDUSTRIE TÉLÉSURVEILLANCE
AGENCEMENT DE MAGASINS
DÉPANNAGE

J.P. GUINAMAND

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

751, route d'Ouches Tél. 04 77 68 44 85
42155 Pouilly les Nonains Fax 04 77 68 76 22

■ Le Centre de Loisirs Intercommunal : le mercredi pour les 3-11 ans

✓ Accueil des enfants le mercredi à Renaison et Lentigny de 7 h à 18 h 30. Chaque mois, des activités manuelles et des jeux sont proposés en lien avec un thème spécifique (janvier : "le ciel", février : "l'amour", mars : "la ferme", avril : "les sens", mai : "le vert", juin : "Australie").

✓ Les inscriptions concernant le mercredi s'effectuent d'un mercredi sur l'autre, ou suivant les jours et horaires suivants, auprès du secteur jeunesse de la CCOR : Catherine MARQUEZ (directrice centre de loisirs intercommunal)

lundi, mardi et jeudi : de 9 h à 16 h au 04 77 66 27 55
mercredi : de 7 h à 12 h et de 13 h à 18 h 30 au 04 77 64 43 64

✓ Nous vous prions de bien vouloir inscrire votre (vos) enfant(s) au plus tard le jeudi de la semaine avant. Des inscriptions exceptionnelles pourront être prises le lundi au plus tard (de 9h à 16h) et seront étudiées au cas par cas.

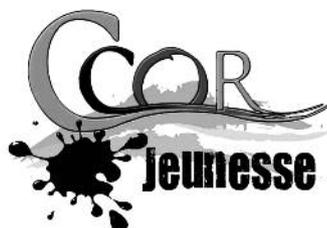
✓ **Les vacances d'hiver** porteront sur "Viva la fiesta" du lundi 25 février au vendredi 8 mars.

Les 3-6 ans auront la joie d'aller voir un spectacle dans le cadre du festival Jeunesse et les 3-11 ans participeront à une journée « le bal des enfants ».

Les ados partiront comme chaque année à la montagne pour un camp ski.

✓ **Les vacances de printemps** permettront aux animateurs de proposer des activités sur le thème de "la préhistoire".

✓ **Les vacances d'été** consacreront le thème de "l'eau : de la source à l'océan".



Contacts

Fabienne Léjarza

Tél : 04 77 66 86 68 - Port : 06 31 29 09 14
fabienne@ccor.fr

Catherine Marquez

Tél : 04 77 66 27 55 - Port : 06 81 63 99 71
catherine@ccor.fr

Sylvain Bonnefoy

Tél : 04 77 66 86 68 - Port : 06 45 73 65 12
sylvain@ccor.fr

site : www.ccor.fr pages jeunesse



La saison culturelle 2013 de la CCOR...

les grands événements programmés pour votre début d'année

■ La Cure / Ouverture de la saison

✓ **Dimanche 20 janvier de 15 h à 18 h**

Présentation et ouverture de la saison culturelle 2013 de l'Ouest Roannais

Nous vous donnons rendez-vous afin de venir découvrir les grands événements.

L'occasion de réserver vos places de spectacles, animations, stages, festival jeunesse et festival humour.

Gagnez des Pass Festival Humour !

Tout public – gratuit

■ Festival Jeunesse de l'Ouest roannais

✓ **Du 22 février au 1^{er} mars**

Des spectacles pour petits et grands enfants.

Un rendez-vous devenu incontournable.

Des compagnies régionales et lointaines, raviront le public toujours plus nombreux... des moments particulièrement colorés, aux accents musicaux à ne manquer sous aucun prétexte !

Nombre de places limité

Renseignements au 04 77 66 86 69 - www.ccor.fr

■ FESTIVAL D'HUMOUR « Eclats »

✓ **Du lundi 18 au samedi 23 mars**

La Cure et salle des associations à Renaison

Réservations à la Cure 04 77 62 96 84

Infos sur le site de la CCOR : www.ccor.fr

- Stage de rire animé par Pierre FAYET le lundi 18 mars à 14 h ou 19 h (La Cure)

- « D'un commun accord » avec Karim DUVAL le mercredi 20 mars à 20h30 (La Cure)

- « Rappel » avec Gabriel le jeudi 21 mars à 20 h 30 (la Cure) vendredi 22 mars à 20 h 30 (Salle des associations de Renaison)

- « Le One Pat' Show » avec Agnès Pat' le samedi 23 mars à 20 h 30 (Renaison)



Permanence de l'Architecte Conseil et de l'Espace Info Energie à la Communauté de Communes de l'Ouest Roannais (en partenariat avec la CCCR) à Renaison

Un architecte conseil et un conseiller d'HELIOSE Espace Info Energie de la Loire tiennent une permanence conseil dans les locaux de la Mairie de Renaison chaque 2^{ème} jeudi du mois de 9 h à 12 h.

Reçu sur rendez-vous avec un Conseiller d'HELIOSE, vous pouvez bénéficier d'une information gratuite et objective sur les économies d'énergie, les énergies renouvelables, les aides financières, l'isolation, le chauffage... Lors de cet entretien, il vous est remis une documentation adaptée à votre situation, des listes

d'entreprises (installateurs de chauffe-eau solaire, distributeurs de matériaux écologiques...), ainsi que la liste des aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Reçu sur rendez-vous avec l'Architecte Conseil, vous pouvez bénéficier de conseil divers sur vos différents projets d'aménagements intérieurs et extérieurs.

Pour prendre rendez-vous, il faut contacter la CCCR au 04 77 64 21 33



Naissances

Tyler Alexandre HINDERCHIED	1 ^{er} janvier
Zeina ALIX	29 janvier
Maël Pierre DECLAS	8 février
Emma ARCHIMBAUD	8 mars
Margot CHANAVAT	9 mars
Evan ROUSSEL	10 mars
Melis Ecem MUTLUER	15 mars
Capucine Alexia PICOT	18 mars
Côme Marie Jacques GARMIER	27 avril
Corentin MAGNET	5 juillet
Nolann MERLE	6 juillet
Eden-Marie BILLOTET	3 août
Soline COUCHARD	19 août
Eléna BLEIN	17 septembre
Maëlle BERT	9 octobre
Lola VERDEAUX	17 septembre
Eliot BUSSELIER	12 novembre
Lino CHEVALIER	13 novembre

Mariages

Renaud FELIX et Delphine DALLERY	30 juin
Dominique CÔTE et Valérie DOMAS	7 juillet
Yohan PÉRICHON et Maud AYEL	21 juillet
Franck MANNINO et Pauline DESPORTE	28 juillet
Gilles DENIS-GOUTORBE et Maryline RÉBÉ	11 août
Thomas NOTTER et Carole MONNERY	25 août
Jean-François BARRET et Marion PITROU	1 ^{er} septembre
Fabrice METENIER et Amandine DEYRAT	15 septembre

Décès

Alice BARLERIN veuve CHANTELOT	15 février
Yvonne Louise MICHALLET veuve MAILLET	17 février
Alain André René BARAT	10 mars
Andrée Louise BERTHELIER veuve GIRARD	30 avril
Danielle VERNAY veuve BERT	13 juin
Marie Bernadette COLLET épouse MEUNIER	2 août
Daniel Claude DULAC	5 septembre
Michel Georges BARRIQUAND	19 septembre
Eric GUERAUD	12 octobre
Robert Paul Vital DESSERTINE	26 octobre
Jean-Paul Marcel BERTHELIER	17 novembre
André Joseph CAILLOT	26 décembre

La vie associative

Amicale du Personnel

■ Sortie du 28 novembre

Nous avons organisé une sortie au bowling. La soirée a débuté par un repas suivi d'une partie. Novices et amateurs ont passé un agréable moment entourés des familles des membres de l'amicale.

■ Repas annuel

Cette année, nous nous sommes rendus, le 1^{er} décembre, à un repas dansant organisé à l'Auberge des Bérands. Nous avons dégusté un repas « vigneron » suivi d'une soirée dansante.

■ Soirée Théâtre

Comme nous vous l'avons signalé dans les journaux

de la région, la soirée théâtre de l'amicale avec les copains du Champala aura lieu le samedi 26 janvier 2013 à 20h à la salle des fêtes.

Les places sont à réserver au 04 77 64 45 39, ou au 04 77 66 92 01. Tarif : 8 €.

Elles sont à retirer, à la Gare du Tacot, lors de deux permanences, le samedi 12 et le samedi 19 janvier 2013 de 9h à 12h.

Programme: Présentation - Chant - Emmène-moi à l'Elysée (Jean-Claude LUMET) - Chant - Entracte - Chant - Merci tonton (René BURNOL) - Chant final : Nos vingt ans





ADMR - Association du service à domicile

■ L'ADMR, c'est une équipe de bénévoles à votre écoute ...

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

Nous mettons à votre disposition un éventail de services adaptés et individualisés comme les 300 communes du département de la Loire.

SERVICE FAMILLE

Apporte une aide et un soutien lors d'un événement familial.

SERVICE QUALITE DE VIE

Une aide ponctuelle pour l'entretien du linge et de la maison

SERVICE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Par l'intervention d'aides à domicile, une aide matérielle est apportée sous forme de service ménager, course, repas... mais aussi une présence et un soutien moral.

SERVICE TELEASSISTANCE

FILIEN ADMR qui relie les bénéficiaires 7 jours sur 7, 24 heures sur 24



N'hésitez pas à nous contacter pour le retour d'un séjour hospitalier

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réductions d'impôt.

Les responsables sont sur le terrain et répondent à tous vos appels. Créer un lien efficace et chaleureux, créer des emplois locaux, c'est la volonté commune et quotidienne des bénévoles de l'ADMR.

Maison des services ADMR de Renaison 04 77 64 42 54

Pouilly les Nonains Mme TAILLIER 04 77 66 94 22

Vous pouvez visiter notre site Internet : <http://www.admr.org>

Fédération ADMR-Montrond les Bains : 04 77 36 16 99



Roanne Concept Immobilier

Votre agence immobilière de proximité

www.rci42.fr

Tel : 04 77 69 92 42

ROANNE RENAISSON POUILLY LES NONAINS

Christophe ECARD

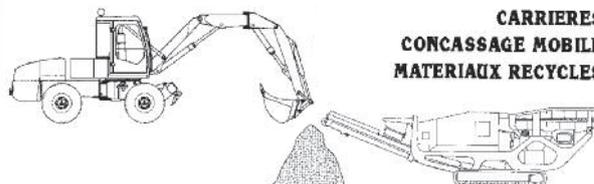
Mail : roanneconceptimmobilier@gmail.fr

Siret : 482 190 154 00013, Carte de Transaction n° 137 T, Caisse de Garantie C1GI pour un montant de 110 000 €

Transactions, Conseils, Estimations...
Maisons, appartements, terrains, lotissements,
Locaux commerciaux et industriels



TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
TERRASSEMENTS - TRANSPORTS



CARRIERES
CONCASSAGE MOBILE
MATERIAUX RECYCLES



Basket

■ La saison 2012- 2013 est bien relancée : 70 joueuses et joueurs répartis dans 7 équipes évoluent sur les parquets du département.

Nos équipes jeunes couvrent les catégories d'âge Babys, mini-Poussins, Poussines, Benjamins et Cadets. L'apprentissage du basket se poursuit dans un environnement familial, chaleureux et convivial, mais néanmoins sportif grâce à un encadrement de qualité.

Les équipes seniors masculines, grâce à de nouveaux venus (nos cadets), essayeront une nouvelle fois de jouer les premiers rôles.

Nous vous présentons le bilan sportif de l'année 2011-2012 :



Nos équipes jeunes au nombre de 5 ont brillamment défendu nos couleurs tout au long de la saison sur les parquets du département.

Pour les seniors mas-



culins, notre équipe fanion après une montée en DM4 termine dans la première partie de tableau.



Les seniors 2 retrouvent peu à peu une cohésion d'équipe et les résultats sont en amélioration.

Je tiens à remercier tous les membres du bureau qui œuvrent

au bon fonctionnement de notre association, ainsi que tous nos entraîneurs et coachs qui donnent beaucoup de leur temps pour accompagner nos jeunes à la pratique du basket.

Remerciements tout particuliers à Stéphane et Sébastien qui arrêtent le coaching et l'entraînement des jeunes, ainsi qu'à Sandra et Fabrice qui quittent le bureau.

Lors de notre assemblée générale, Véronique DECORET a pris le poste de secrétaire adjointe et Stéphane MATIAS celui de trésorier adjoint.

Pour les entraînements et le coaching, Arnaud HARTMANN et Corentin GRANGE complètent l'équipe d'encadrement.

Durant les congés de Noël nos équipes poussines et poussins ont participé au tournoi des petits as, salle de la Chorale.

Le bureau remercie toutes les personnes qui œuvrent pour la vie de notre groupe sportif.

Si vous êtes intéressés par la pratique du basket, contactez-nous :

Tel : 04 77 66 83 82 ou 04 77 66 96 16

Mail : basketstlegerpouilly42155@gmail.com

Et consulter notre site internet :

<http://stlegerpouilly.viabasket.fr/>



L'ensemble des membres vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous donne rendez-vous à la salle de sport, pour partager un moment convivial et sportif. Sportivement votre.

Sou des écoles

■ Nous avons débuté l'année scolaire 2012-2013 par la soirée du Sou des Ecoles. Elle a rassemblé plus de 120 parents et enfants.

Le **samedi 8 décembre**, la Corrida et le marché de Noël ont illuminé cette journée. Cette année, pour chaque participant adulte à la course, 1 € a été reversé au Téléthon.

Dès le **vendredi 18 janvier**, le Sou des Ecoles organisera une vente de galettes et de brioches.

Ensuite, le **dimanche 14 avril**, la marche mènera les inconditionnels à la découverte de la Côte Roannaise.

Le concours de pétanque aura lieu le **samedi 1^{er} juin** et sera associé à une nouvelle manifestation, la vente de moules-frites.

Enfin, la fête de l'école se fera sur deux jours :

- le **vendredi 28 juin** : l'école élémentaire fera une rétrospective des activités réalisées pendant l'année

- le **samedi 29 juin** : les deux écoles proposeront leurs spectacles, la kermesse ouvrira ses portes aux enfants et comme d'habitude nous terminerons cette journée par un repas apporté par les parents.

Bibliothèque

■ Après le succès rencontré lors de notre journée "Porte Ouverte" et afin de satisfaire davantage de lecteurs, nous proposons une ouverture supplémentaire le **premier samedi de chaque mois de 9h à 12h** et ce **à partir de février 2013**.

Par ailleurs nous continuons d'exposer les toiles qui nous sont gentiment confiées et régulièrement changées par le Cercle Artistique Indigo de Pouilly.

Nous rappelons nos horaires : le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30.



AEP Saint Louis - Association d'Éducation Populaire

■ Dépôt Emmaüs

100 Rue du Forez - 42155 Pouilly les Nonains

Président : **Daniel VERNE**

Secrétaire et responsable du dépôt Emmaüs :
Jean-Jacques DUPERRAY

L'activité s'est recentrée sur le dépôt et le tri pour Emmaüs. Les membres AEP et bénévoles Emmaüs comptent 14 personnes dont 8 dames et 6 messieurs

■ **Ouverture du dépôt :**

les 2^{èmes} vendredis de chaque mois de 14 h à 17 h

les 4^{èmes} samedis de chaque mois de 9 h à 11 h

Un container de type "Relais", situé à proximité de la salle St Louis vous permet, lors de la fermeture de notre dépôt, de déposer vos vêtements en bon état, vos chaussures liées par paire et votre linge de maison. Tout ce que vous déposerez dans ce container sera trié par les bénévoles de Pouilly les jours d'ouverture du dépôt.

■ **Nous récupérons :**

Vaisselle, bibelots, livres, jouets, sanitaire, meubles, vêtements, chaussures, dentelles, etc en BON ETAT
Pour les appareils électriques, électroniques et informatiques, **NOUS LES RECUPERONS**, en état, et même hors d'usage.

■ **Nous ne récupérons pas :**

Batteries, pneus, extincteurs, bois, peintures, produits toxiques, fibrociment. Ces produits, non utilisables pour nous, deviennent une charge pour notre association.

Pour les objets encombrants, téléphoner au :
04 77 67 19 45



Horizon Pouilly

■ Le container, parti le 28 septembre, est arrivé mi-novembre à Madagascar. Cet envoi a pu avoir lieu grâce aux donateurs que nous remercions, aux élèves du lycée Carnot en section "conduite routière" qui ont transféré les colis jusqu'à Lyon, et aux associations régionales qui se sont jointes à nous pour envoyer leurs dons.

Un bel élan collectif et solidaire qui va améliorer la vie quotidienne des enfants de l'orphelinat Zazakély !
Prochain rendez-vous : courant novembre 2013 pour une soirée spectacle.



Paroisse Sainte Madeleine en Côte Roannaise

■ Le pèlerinage 2013 de Lourdes se déroulera du 3 au 8 juin.

Le groupe des hospitaliers vous invite à y participer. Venez rejoindre cette belle chaîne de solidarité en accompagnant les personnes malades et handicapées. Pèlerins valides ou malades, nous vous espérons nombreux. Les inscriptions seront reçues de mi-mars à mi-avril au Centre Notre-Dame 65 avenue de Lyon à Roanne, les jeudi et vendredi.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Jean-Paul THINON au 04 77 66 81 67.



Poker family club

■ Pour son premier anniversaire, le club a organisé un tournoi à la salle des fêtes, réunissant 120 joueurs venus de toute l'agglomération roannaise et stéphanoise. Ce tournoi a été un grand succès et a permis à notre association de se faire connaître ainsi que de rencontrer d'autres clubs, le tout dans une ambiance conviviale représentative de l'esprit du poker family club.

Le championnat quant à lui continue et le classement est très serré, nul doute que le vainqueur de l'année ne sera connu que le soir de la dernière manche, au mois de juin prochain.

Il est toujours possible de venir découvrir le poker aux dates qui sont disponibles sur le site internet du club : www.pokerfamilyclub.fr

La carte d'adhérent coute 20 € pour les plus de 18 ans et 10 € pour les moins de 18 ans.

Elle donne accès à toutes les manches de championnat, au prêt de matériel pour des soirées à domicile (dessus de tables de poker, cartes, jetons). Le club dispose aussi de vraies tables de poker.

Si vous voulez venir jouer dans une ambiance familiale et conviviale, venez rejoindre le poker family club !

Renseignements au 04 77 64 19 12.



Gym danse

■ Les inscriptions sont toujours possibles !



L'association gym danse a tenu son assemblée générale le 26 octobre. Le bilan moral et financier a été effectué en présence de Bernard THIVEND et Eric MARTIN.

Actuellement 88 adhérents suivent les cours de gym, country, danse, hip hop et gym douce. Les inscriptions pour le second trimestre qui vient de débiter sont toujours possibles. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Présidente, Nadine CORNELOUP.

Les danseurs de country de l'association ont effectué une démonstration au Scarabée les 7, 8 et 9 décembre à l'occasion du salon de Noël.

Vous pourrez également voir d'autres démonstrations le 16 février lors du repas dansant de l'association. Les réservations sont à effectuer auprès de Nadine. Renseignements au 04 77 66 85 75.



Aux Bains Marie
SALLES DE BAIN CLÉS-EN-MAIN

Prêt au Bleau-Clap
sans Aci de Niro au Quatidien

SAIN
HAMMAM
BAINCOTONNAGE
BOUCHE À ITALIE
ACCESSOIRES PERSONNELS
SÉCURITÉ RÉDUITE
FINANCE
+ POSSIBILITÉS

04 77 64 98 86

Tél. : 04 77 64 98 86
La Gravaudière
42123 Cordelle

TELEVISION ANTENNE-TNT-SATELLITE SAINT-ANDRE Julien

479 route de la Bûche
42155 Pouilly les Nonains
Tél. 04 77 66 84 53
Mobile : 06 70 72 11 48

CANAL+
CANALSAT





A.S.P.N Football

■ C'est reparti depuis mi-septembre pour les 150 licenciés de l'ASPN Foot. L'équipe fanion évolue en 1ère division du Roannais et effectue un départ moyen, tout comme la réserve en 3^{ème} division. Mais il reste encore beaucoup de rencontres pour tenir les objectifs, à savoir le maintien des deux équipes.

De nouveau à la une, les féminines sont en tête de leur championnat à la date du 24 novembre, sans avoir connu de défaite, et se sont qualifiées pour le 4^{ème} tour de la coupe de France.

C'est une première dans l'histoire du club, et elles comptent bien ne pas s'arrêter là. Profitons-en pour tirer un coup de chapeau à Florian, qui sait très bien motiver ces demoiselles, et adresser un grand merci aux nombreux spectateurs qui viennent les encourager.

Chez les plus jeunes, les U13 de Christian PAIRE effectuent un très bon départ, de même que les U11a de Gilles BAIN. Plus dur pour les U11b de Leonel DA CUHNA, mais il faut toujours une phase d'apprentissage.



De bons plateaux à l'actif des U9 et des U7 sous la responsabilité de Charlotte BRUGIERE et Roland PICARD

Le club tient à remercier les parents qui viennent soutenir les plus petits et qui participent aux transports pour les rencontres.

Parmi les manifestations, on retiendra que le tournoi jeunes du 8 septembre a été une belle réussite, espérant faire encore mieux l'an prochain.

Les enfants et les parents devraient se retrouver courant janvier pour déguster la galette des rois.

Pour terminer, le club tient de nouveau à remercier tous ses sponsors pour leur aide précieuse, et cette année en particulier Alain CHARASSE qui a offert un jeu de maillots pour la catégorie U13.

L'ASPN Foot remercie toute la population pour son accueil lors de sa traditionnelle tournée de calendriers et souhaite à tous les Pouillerots une excellente année 2013.



SCHIAVAZZI
Enseignes

Textiles & Objets publicitaires

Z.I 37 bd Charles de Gaulle - 42120 LE COTEAU
Tél. 04 77 71 78 06 Fax 04 77 70 00 37 compta.schiavazzi@wanadoo.fr

www.schiavazzi.fr

BLETTERY
Gabriel

Entretien Espace vert Abattage
Dallage - Terrasse - Muret - Maçonnerie - Rénovation

Téléphone: 42155
04 77 66 93 91 06 25 73 12 74 **POUILLY LES NONAINS**



Club « Le temps de vivre »

■ Depuis septembre, le club « le temps de vivre » est géré par une nouvelle présidente, Mme Yvette PETITPIERRE qui est toujours restée très active au sein du club.

Les réunions se déroulent le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois.

Maintenant nous fêtons les anniversaires tous les trois mois, avec une collation en soirée très appréciée (assiettes anglaises).

Parmi nos activités, une fois par mois, en principe en début de semaine, trois personnes se rendent à la crèche pour passer un après-midi avec les petits qui apprécient beaucoup de jouer avec des mamies.

Autrement les réunions sont des parties très disputées (belote, tarot, scrabble). Mais pour le réconfort, dans la soirée c'est café, thé et petits gâteaux.

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.



Tennis de table

■ Les entraînements ont repris fin août et vous êtes plusieurs nouveaux à vous être inscrits en loisirs ou compétition.

Après une fin de saison assez décevante, nous repartons à l'assaut d'une pré-Régionale et d'une voire deux équipes en Départementale 1.

Même si nos équipes sont formées, il reste de la place pour les renforcer. C'est aussi une des forces de notre club : nous respectons les choix et les impératifs de chacun dès lors qu'ils aient été exprimés préalablement. Ainsi pour ceux qui aimeraient reprendre la compétition mais ne pas faire tous les matches, nous avons des solutions. Et puis, il y a ceux qui sous-estiment leur niveau. Pour eux, nous avons toujours une place, soit en loisir, soit en compétition où nous sommes représentés, depuis le stade de débutant jusqu'aux portes de la Régionale. Les plus méritants se voient affectés dans les meilleures équipes.

Ceux qui n'ont jamais vu 60 compétiteurs en même temps sur le "Taraflex" de la salle intercommunale peuvent venir nous supporter car le spectacle est garanti !

Nous soutenir, c'est aussi participer à nos manifestations qui sont toujours aussi conviviales :

La soirée tarot du **10 novembre** dernier a réuni 28 joueurs, avec dégustation d'un excellent plat de tripes. La traditionnelle Paella dansante aura lieu **le 9 février**. Demandez vos invitations aux joueurs du club.

Enfin, le **2 mars**, à la demande générale, reprendra notre tournoi "Destroy" (déglingué), qui laisse sa chance à tous. Lors de ce tournoi, à chaque partie, les participants tirent au sort une raquette avec laquelle ils doivent jouer. Quand le nom des raquettes est "Inspecteur Gadget", "Zébulon", "Ninja", "Ouvre tes yeux" et j'en passe, on est sûr de passer une soirée dans la bonne humeur car le gagnant ne sera pas forcément le mieux classé. De grands moments en perspective...

Le bénéfice recueilli lors de ces manifestations permet d'acheter du matériel et de l'entretenir, de participer à la formation des jeunes par l'emploi d'un entraîneur, de participer au financement des stages de formation et des déplacements.

Les entraînements sont à la salle intercommunale de la CCOR et se déroulent de la façon suivante :

- **le mardi de 20h00 à 23h15** : entraînement dirigé avec un entraîneur diplômé d'état de 20h à 22h puis jeu libre

- **le jeudi de 19h30 à 23h15** : jeu libre

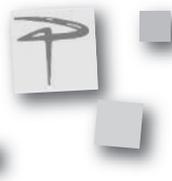
Avec 16 tables de compétition et un robot, nous avons les moyens d'accueillir du monde à l'entraînement où jeunes et moins jeunes, loisirs et compétition se mêlent.

Contacts : A la salle aux heures d'entraînement

Robert GOUTTEBARON 04 77 66 90 57

gouttebaronr@free.fr

françois.tobo@sfr.fr



Janvier 2013

■ Samedi 26	Soirée Théâtre	Amicale du Personnel	Salle des fêtes
-------------	----------------	----------------------	-----------------

Février 2013

■ Vendredi 1	Concours de belote	Temps de Vivre	Salle des fêtes
■ Samedi 9	Soirée paella	Tennis de table	Salle des fêtes
■ Samedi 23	Tarot	AEP St Martin	Salle Saint Martin

Mars 2013

■ Samedi 2	Soirée Théâtre	Tennis de Table	Salle des fêtes
------------	----------------	-----------------	-----------------

Avril 2013

■ Dimanche 14	Marche	Sou des Ecoles	Salle des fêtes
■ Dimanche 14	Vide grenier	Comité des fêtes	

Mai 2013

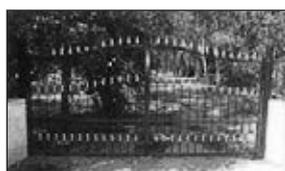
■ Dimanche 1 ^{er}	Tournoi	ASPN Foot et CCAS	Stade René Oblette
■ Samedi 25	Pétanque	AEP Saint Martin	Saint Martin
■ Dimanche 26		Course cycliste	

Juin 2013

■ Samedi 22	Feux de la Saint Jean	AEP Saint Martin	Saint Martin
■ Vendredi 28	Gala de danse	Gym Danse	Salle des fêtes
■ Samedi 29	Fête des écoles	Sou des Ecoles	Salle des fêtes

Ets CHRETIEN J.C.

*Serrurerie, Métallerie, Ferronnerie d'art,
Portails, Garde-corps, Escaliers,
Automatisme portails et volets roulants*



48 rue Bravard - BP 90051
42300 Roanne
Tél. 04 77 70 22 60

RATOUT ' FUITE

sanitaire
ramonage
couverture

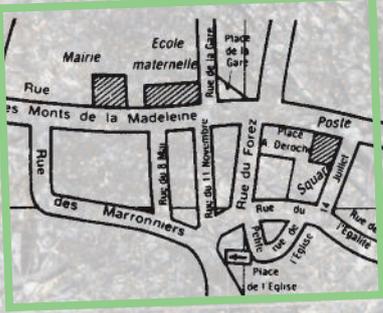
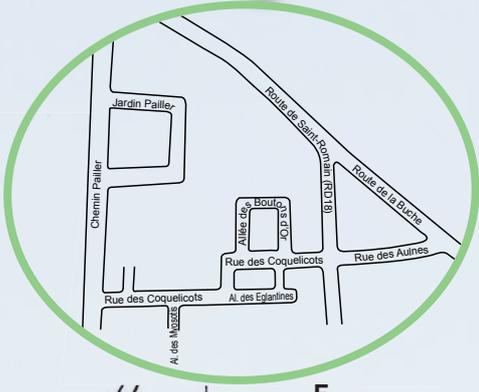
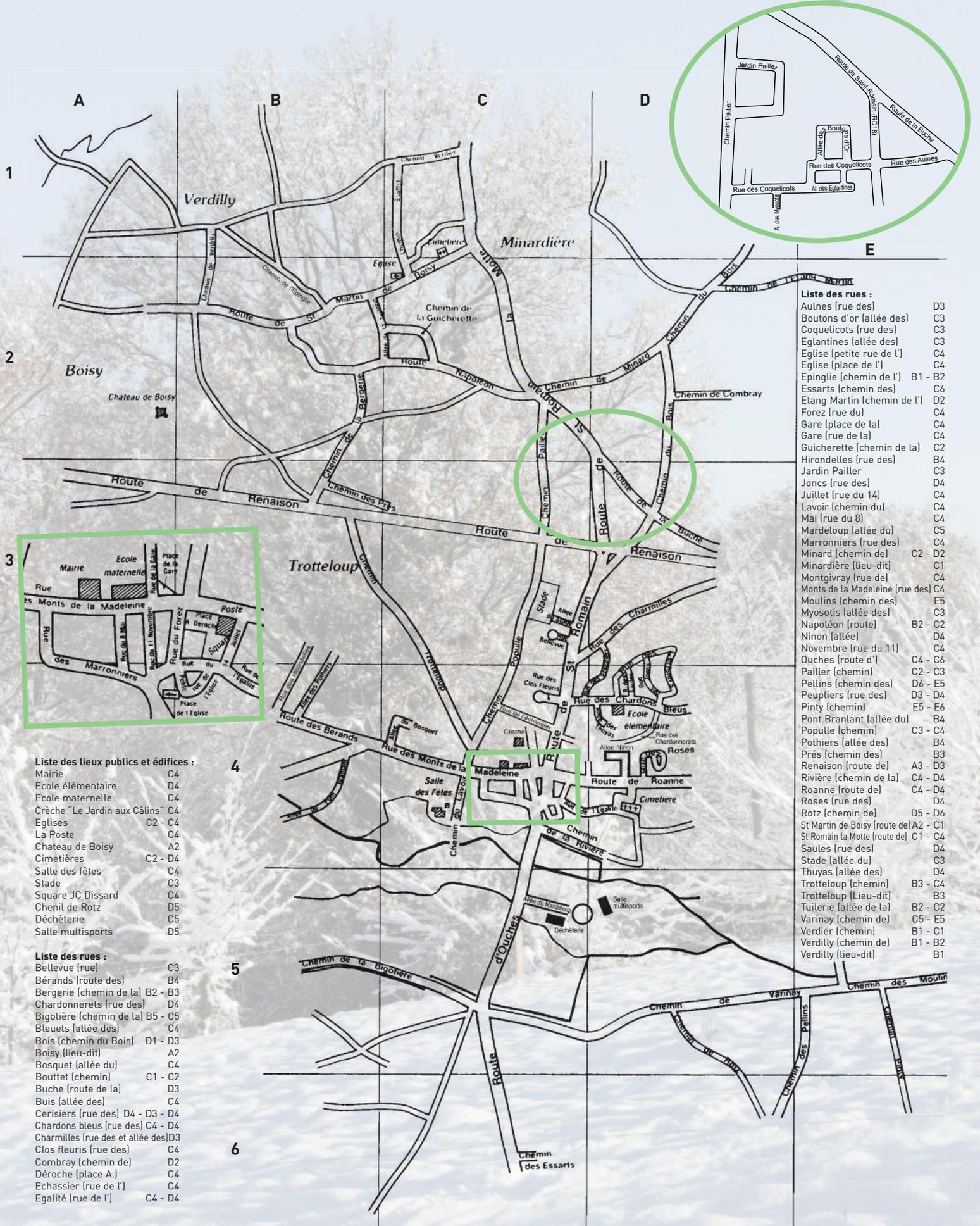


chauffage
entretien
zinguerie

démoussage de toiture

BESLIER Georges - 42123 CORDELLE
06/63/96/01/18 ALLO 04/77/64/98/86

Plan de Pouilly les Nonains



Liste des rues :

Aulnes (rue des)	D3
Boutons d'or (allée des)	C3
Coquelicots (rue des)	C3
Eglantines (allée des)	C3
Eglise (petite rue de l')	C4
Eglise (place de l')	C4
Epinglie (chemin de l')	B1 - B2
Essarts (chemin des)	C6
Etang Martin (chemin de l')	D2
Forez (rue du)	C4
Gare (place de la)	C4
Gare (rue de la)	C4
Guicherette (chemin de la)	B2
Hirondelles (rue des)	B4
Jardin Pailler	C3
Joncs (rue des)	D4
Juillet (rue du 14)	C4
Lavoisier (chemin du)	C4
Mai (rue du 8)	C4
Mardeloup (allée du)	C5
Marronniers (rue des)	C4
Minard (chemin de)	C2 - D2
Minardière (lieu-dit)	C1
Montgivy (rue de)	C4
Monts de la Madeleine (rue des)	C4
Moutins (chemin des)	E5
Myosotis (allée des)	C3
Napoléon (route)	B2 - C2
Ninon (allée)	D4
Novembre (rue du 11)	C4
Ouches (route d')	C4 - C6
Pailler (chemin)	C2 - C3
Pellins (chemin des)	D6 - E5
Peupliers (rue des)	D3 - D4
Pinty (chemin)	E5 - E6
Pont Branlant (allée du)	B4
Populle (chemin)	C3 - C4
Pothiers (allée des)	B4
Près (chemin des)	B3
Renaison (route de)	A3 - D3
Rivière (chemin de la)	C4 - D4
Roanne (route de)	C4 - D4
Roses (rue des)	D4
Rotz (chemin de)	D5 - D6
St Martin de Boisy (route de)	A2 - C1
St Romain la Motte (route de)	C1 - C4
Saules (rue des)	D4
Stade (allée du)	C3
Thuyas (allée des)	D4
Trotteloup (chemin)	B3 - C4
Trotteloup (Lieu-dit)	B3
Tuileries (allée de la)	B2 - C2
Varinay (chemin de)	C5 - E5
Verdier (chemin)	B1 - C1
Verdilly (chemin de)	B1 - B2
Verdilly (lieu-dit)	B1

Liste des lieux publics et édifices :

Mairie	C4
Ecole élémentaire	D4
Ecole maternelle	C4
Crèche "Le Jardin aux Câlins"	C4
Eglises	C2 - C4
La Poste	C4
Chateau de Boisy	A2
Cimetière	C2 - D4
Salle des fêtes	C4
Stade	C3
Square JC Dissard	C4
Chenil de Rotz	D5
Déchèterie	C5
Salle multisports	D5

Liste des rues :

Bellevue (rue)	C3
Bérands (route des)	B4
Bergerie (chemin de la)	B2 - B3
Chardonnerets (rue des)	D4
Bigotière (chemin de la)	B5 - C5
Bleuets (allée des)	C4
Bois (chemin du Bois)	D1 - D3
Boisy (lieu-dit)	A2
Bosquet (allée du)	C4
Bouttet (chemin)	C1 - C2
Buche (route de la)	D3
Buis (allée des)	C4
Cerisiers (rue des)	D4 - D3 - D4
Chardons bleus (rue des)	C4 - D4
Charmilles (rue des et allée des)	D3
Clos fleuris (rue des)	C4
Combray (chemin de)	D2
Déroche (place A.)	C4
Echassier (rue de l')	C4
Egalité (rue de l')	C4 - D4

